

## JUSTICE ET LIBERTE

L'extrême pauvreté dans le monde est responsable de 50.000 morts par jour.

La montée des eaux, secondaire au réchauffement climatique, oblige des millions de personnes à quitter leur territoire. On estime qu'en 2050, au Bangladesh, la salinité des eaux de culture du riz, sera telle, qu'elle sera responsable de 20 à 30 millions de réfugiés ; injustice d'autant plus insupportable, que ces populations, qui en sont victimes, n'en sont pas directement la cause !

On pourrait dire aussi que :

Plus d'un milliard d'êtres humains vivent avec moins d'un dollar par jour.
448 millions d'enfants souffrent d'insuffisance pondérale.
20% de la population mondiale détient 90% des richesses.
Un enfant sur cinq n'a pas accès à l'éducation primaire.
80% des réfugiés sont des femmes et des enfants
Les femmes gagnent 25% de moins que les hommes à compétence égale.
876 millions d'adultes sont analphabètes, dont deux-tiers sont des femmes.
Chaque jour, 30 000 enfants de moins de cinq ans meurent de maladies qui auraient pu être évitées
Dans les pays en développement, plus d'un enfant sur dix n'atteindra pas l'âge de cinq ans.
Plus de 500 000 femmes meurent chaque année durant leur grossesse ou en couche.
Aujourd'hui, 42 millions de personnes vivent avec le virus du SIDA, dont 39 millions dans des pays en développement.
Le VIH/sida est la principale cause de décès en Afrique Subsaharienne.
A l'horizon 2020, certains pays africains pourraient perdre plus d'un quart de leur population active à cause du SIDA.
Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau salubre.
En Afrique subsaharienne, près de la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable.
2.4 milliards de personnes sont privées d'installations sanitaires satisfaisantes.
En Afrique sub-saharienne, une personne sur trois souffre de faim chronique.
2,8 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale, vivent avec moins de 2 dollars par jour.

On pourrait ajouter d'autres chiffres, donner les sources, les comparer, ergoter sur des écarts. Et alors ?... La question n'est pas quantitative. Notre sidération porte d'abord sur notre capacité à porter atteinte à la dignité de l'être humain et sur notre indifférence. Mais cette indifférence est bien à la mesure... de notre démesure. Les potins du village global nous laissent froids alors pourtant que nous sommes friands des potins de village. Mais le village global n'est pas un village malgré toute la technologie qui promeut l'illusoire proximité de nos communications.

Dominique Wolton dit : « *Le village global est un concept dû au théoricien de la communication canadien Marshall McLuhan, popularisé dans son ouvrage *The Medium Is the Message* (1967). L'idée centrale est que les faibles coûts et temps de transmission de l'information permis par les nouvelles technologies tendent à favoriser l'apparition d'une culture unique et partagée à l'échelle de la planète. À l'ère d'Internet, ce concept a été réinterprété comme un objectif utopique de compréhension mutuelle entre toutes les sociétés, que le « réseau des réseaux » contribuerait à atteindre.*

*Pourtant, le foisonnement des informations ne favorise nullement l'intercompréhension et ce pour deux raisons. D'abord parce que l'exposition du récepteur à un nombre croissant d'informations ne préjuge rien quant à sa capacité de les comprendre ou de les accepter. Ensuite parce que chercher à uniformiser, à lisser les différences, par exemple en adoptant l'anglais comme unique langue d'échange, revient à nier la spécificité de l'autre, constitutive de son identité. Cela accentue l'incompréhension mutuelle et diminue d'autant la capacité d'acceptation de l'altérité et l'importance de la négociation interculturelle. La vitesse de production et de transmission de l'information et les progrès réalisés dans l'interactivité améliorent la « communication » entre les systèmes, mais pas forcément entre les hommes et les sociétés. C'est tout le sens de mes travaux : repasser d'une problématique technique de la communication à une problématique politique, mettant au centre la question de la négociation et de la cohabitation.*

Le village global, belle utopie, est le plus souvent, hélas, devenu une idéologie »<sup>1</sup>.

Alors, quid de la cité moderne si elle ne se pense plus que dans la globalité ? Ainsi, les « démocraties » contemporaines nous installent dans un profond individualisme où prédominent l'indifférence et l'absence d'indignation. Comment alors penser un monde plus juste et plus égalitaire ?

La réponse, selon **Platon** (- 428 – - 348) (*La République*) appartient aux philosophes : la Cité juste devra être *dirigée par ceux qui savent ce qu'est la justice et qui peuvent organiser harmonieusement la cité car le pouvoir ne les intéresse pas. Ils ne peuvent donc en abuser.*

Selon **Aristote** (- 384 – - 322), *l'homme est un animal politique*. En effet, « ... c'est le caractère propre à l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et des autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre famille et cité<sup>2</sup> ».

Est-ce à dire que dans la globalisation la cité s'est désagrégée au point que disparaissent, à l'exception du contexte familial, les sentiments du bien et du mal, du juste et de l'injuste ?

Cette vision pessimiste rappelle celle de **Thomas Hobbs** (1588-1679) qui considère que l'homme naturel est en état de guerre permanent et que rien ne peut changer lorsque l'homme vit dans la cité s'il n'est pas tenu par un souverain autoritaire « *Pacte sans sabre n'est que palabre<sup>3</sup>* ». C'est lui qui fait régner la justice mais quid de la justice du souverain qui peut désobéir à la loi puisqu'il est la loi et que personne ne peut s'obliger soi-même ? Dieu peut-il l'obliger ? L'avis de **Leibniz** (1646-1716) n'est pas moral mais rationnel. Le sacrifice de quelques uns, qui n'auront pas accès à la justice est un mal nécessaire, à l'instar du bien et du mal qui existent sur terre : « *Au même titre que toute production engendre nécessairement des coûts, la création du monde contenant le plus de bien possible nécessite une certaine quantité de mal. Ce mal est considéré comme un « coût » nécessaire à la prévalence du meilleur des mondes possibles, il est un bien futur<sup>4</sup>* ».

D'ailleurs, ce mal est-il un mal ? Selon **Adam Smith** (1723-1790), même si, admet-il, les hommes naissent égaux, même si l'activité de l'homme est génératrice d'inégalités, en

---

<sup>1</sup> <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article230>

<sup>2</sup> ARISTOTE. (330 av. J-C.) *La Politique*. <sup>[1]</sup> I, 2. (Traduction Jean Tricot).

<sup>3</sup> Thomas Hobbes *Léviathan Traité de la matière, de la forme et du pouvoir ecclésiastique et civil* (1651).

<sup>4</sup> L'Altérité : La figure divine leibnizienne face à l'entrepreneur micro économique.

recherchant son intérêt personnel l'homme agit nécessairement pour le compte de la collectivité et la maximisation du profit chez l'entrepreneur et cela rejaillit forcément chez les plus pauvres qui bénéficient, alors, d'une certaine aisance.

**Stuart Mill** (1806-1873) et **Jeremy Bentham** (1748-1832) développent la pensée utilitariste.

Par principe d'utilité ils *entendent le principe selon lequel toute action doit être acceptée ou désavouée selon sa tendance à augmenter ou à diminuer le bonheur des parties*, en un mot, le principe le plus élevé de la morale consiste à maximiser le bonheur.

**Jean Jacques Rousseau** (1712-1778) est moins pessimiste et moins cynique que ne le sont Hobbes et Smith. Il écrit dans le "*Projet de Contrat Social*" : *L'homme est né libre et partout il est dans les fers*". La solution aux problèmes des inégalités est d'abord pensée à travers l'égalité des droits, en rupture avec le système féodal ou aristocratique. Pour garantir la justice et la liberté, le souverain ne doit pas être extérieur au peuple (souveraineté populaire) car lorsque l'on obéit aux lois, on obéit à nous-mêmes, puisque nous avons participé à l'élaboration des lois en tant que citoyen, c'est à dire membre du corps souverain.

L'argument est séduisant lorsque la cité est à la mesure de l'homme. Mais la globalisation contribue à son aliénation au sens où la massification des structures politiques le rend étranger au processus décisionnel. Les villes grandissant avec l'industrialisation puis le développement des zones de supranationalité mues par des mobiles économiques, développent les inégalités que dénoncent **Karl Marx** (1818-1883). En effet, même si " les Droits de l'Homme" garantissent à tous les mêmes droits et la sécurité des biens et des personnes, encore faut il que les personnes aient des biens !

Ces " Droits" sont ceux de la classe possédante, de la classe bourgeoise. C'est à l'état de régler la vie sociale des individus et de s'occuper des inégalités réelles par une appropriation des moyens de production et du crédit. Etat médiateur ou risque oligarchique ?

**Friedrich Hayek** (1899-1992), partisan de l'ultralibéralisme dans "*La route de la servitude*" (1944) redoute l'omniprésence de l'Etat : soit on abandonne les revendications d'égalité matérielle, dit-il, soit on engendre un système qui débouche sur la suppression des libertés individuelles et ignore toute la complexité du monde et les lois du marché. Les modèles de sociétés idéales ne correspondront jamais à la réalité. Mais les lois du marché existent-elles ? Voilà bien longtemps qu'elles ont prouvé leur insuffisance puisqu'à chaque crise économique l'Etat a dû intervenir pour pallier les insuffisances d'un système qui, par essence, entretient les inégalités.

**John Rawls** (1921-2002) estime que l'utilitarisme conduit à une faiblesse du consensus démocratique en sacrifiant quelques individus au nom du bien commun. Pour lui, même **l'Etat providence** ne s'occupe pas vraiment de savoir à qui profite la répartition des biens, car il néglige souvent les minorités les plus défavorisées.

Il va essayer de répondre à la question : Peut-on réconcilier liberté et justice en tenant compte des échecs du socialisme étatique, du néolibéralisme et de l'état providence ?

Sa réflexion porte sur plusieurs points :

- Pas d'égalitarisme dogmatique car il peut y avoir des inégalités acceptables.

- Les inégalités sociales et économiques ne sont acceptables qu'à partir du moment où les plus défavorisés en tirent avantage.
- Les écarts de richesse importants des individus doivent être contrôlés.
- Le discours méritocratique est un discours qui se veut moral alors qu'il est purement arbitraire.

Il prend acte des différences héritées « de nature » mais, pour lui, ces inégalités patentées peuvent se révéler sources de progrès en offrant des étages à gravir et des aspirations vers le haut tout au long de la vie. En ce sens, précise Rawls, les inégalités peuvent être « justes », comme l'est une compétition non truquée. Et l'équité consistera, le cas échéant, à corriger les inégalités les plus inacceptables parce qu'elles sont les moins stimulantes, mais en veillant à préserver la dynamique des différences. Et, en ce sens, l'équité est une des formes politiques les plus abouties de la justice... Mais comment éviter que la notion d'équité n'affaiblisse celle d'égalité ? La discrimination positive n'est-elle pas une discrimination ? Sous prétexte de réparer une situation, va-t-on renoncer à la lutte contre la création d'inégalités ? L'équité est-elle un moyen de compensation ou, justifiant les inégalités, un point de départ pour une philosophie de l'aliénation ? L'équité peut-elle, de fait, éviter d'être condescendante ?

L'équité est donc le moyen de « favoriser les défavorisés » afin de compenser les handicaps et les désavantages qu'ils subissent. Il faut rechercher à créer une priorité aux démunis selon un principe de discrimination positive tout en assurant une égale dignité de tous qui compense les différences de performances.

L'opinion d'Aristote pourrait clore le débat :

*« L'équitable, tout en étant juste, n'est pas le juste selon la loi, mais un correctif de la justice légale. »*

**Albert Camus** (1913-1960) nous permet de conclure cette revue non exhaustive des opinions défendues par un certain nombre de philosophes et économistes, concernant l'évolution du rapport entre justice et liberté.

*« Il s'agit pour nous tous de concilier la justice avec la liberté. Que la vie soit libre pour chacun et juste pour tous, c'est le but que nous avons à poursuivre. Entre des pays qui s'y sont efforcés, qui ont inégalement réussi, faisant passer la liberté avant la justice ou bien celle-ci avant celle-là, la France a un rôle à jouer dans la recherche d'un équilibre supérieur. Il ne faut pas se le cacher, cette conciliation est difficile. Si l'on en croit du moins l'Histoire, elle n'a pas encore été possible, comme s'il y avait entre ces deux notions un principe de contrariété. Comment cela ne serait-il pas ? La liberté pour chacun, c'est aussi la liberté du banquier ou de l'ambitieux : voilà l'injustice restaurée. La justice pour tous, c'est la soumission de la personnalité au bien collectif. Comment parler alors de liberté absolue ? [...]. »*

Bibliographie :

- Camus A. : Actuelles, écrits politiques
- Dubat F. : Actualités éducatives
- Dhilly O. : Conférence Mardis de la philo
- Rawls J. : Théorie de la justice.
- Sandel M. J. : Justice